



**Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)
au sein du CRPF Grand Est
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

EMPLOI PROPOSE

Intitulé du poste :	Technicien Forestier (H/F)
Type de contrat :	CDD à temps complet de 3 mois (renouvelable selon financement) de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) Fourchette : entre 26K€ et 33K€.
Résidence administrative :	Epinal (88)
Prise de poste prévue :	1^{er} octobre 2022

PRESENTATION DU CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Le CNPF a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises en promouvant auprès des propriétaires forestiers privés une gestion forestière durable. Ses recettes annuelles sont d'environ 35 M€ et sont composées pour deux tiers de subventions de l'Etat et de fiscalité affectée et pour un tiers de recettes sur conventions pour prestations intellectuelles d'ingénierie forestière principalement.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- * Un échelon national ;
- * Un niveau régional composé de 10 centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- * Un service spécialisé de recherche et développement et de valorisation des résultats, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- * Un service dédié au label bas carbone (C+FOR).

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des forestiers privés.

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers. La restauration et le maintien d'un équilibre sylvo-cynégétique constituent un objectif prioritaire du Plan régional de la forêt et du bois, qui conditionne la mise en œuvre d'autres enjeux comme le renouvellement et la mobilisation complémentaire durables.

DESCRIPTION DU POSTE

Nous recherchons un(e) Technicien forestier (H/F) en charge de l'animation de secteurs, l'incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation en Lorraine sur les secteurs forestiers de la Déodatie Nord (88) et des secteurs environnants de Meurthe-et-Moselle dans le cadre de la feuille de route contigüe au programme valorisation des bois et territoires (programme Gestion Durable des Territoires). Dans ce cadre vos missions seront :

- Visiter les massifs,
- Assurer le Contact avec les propriétaires,
- Promouvoir des DGD volontaires/concertés et promouvoir les aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...),
- Inciter au regroupement et à la mobilisation des bois, relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques.

Un ajustement des missions pourra être effectué selon les besoins du service ou des financeurs.

2022-90

PROFIL RECHERCHÉ

Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS option gestion forestière/production ou diplôme équivalent,
- Animation de réunions,
- Permis B valide obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation,
- Autonomie et esprit d'initiative,
- Sens du contact et du travail d'équipe,
- Capacité de synthèse et de rédaction,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants.

AVANTAGES

- **25 jours** de congés annuel et **19 RTT** soit au total **44 jours** de repos (variation en fonctions des horaires hebdomadaires) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de **8€** pris en charge à **60%** par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de **1 à 2 jours** par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de **50%** ;
- Participation mutuelle à hauteur de **15€** par mois.

PERSONNES A CONTACTER

- Monsieur Hervé RICHARD, Directeur adjoint : 06 73 98 90 23 – herve.richard@cnpf.fr
- Monsieur Cyril VITU, Ingénieur : 06 71 57 65 49 – cyril.vitu@cnpf.fr

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer pour réception effective avant le 31 août 2022 dernier délai un dossier comprenant :

- une **lettre** de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un *curriculum vitae* détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles

À Monsieur le Directeur du CRPF, Alain LEFEUVRE

41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT-MARTIN
par mail à : grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra **entre le 12 et 16 septembre 2022** dans les locaux du CRPF :
41 avenue du General de Gaulle, Le Ban Saint-Martin.